

## Le Jardin d'aventure des Halles menacé de disparition

*Au cœur du Jardin des Halles, dans le 1er arrondissement, fonctionne un espace réservé aux enfants, un jardin clos de 2.700 m<sup>2</sup>, dessiné en 1986 par la sculptrice Claude Lalanne. Sous la surveillance d'animateurs, les enfants de 7 à 11 ans y inventent des aventures dans six "mondes" végétaux et ludiques. L'été, de grands jeux sont organisés pour ceux qui ne partent pas en vacances. On s'y rend le samedi matin en famille, parents et enfants de tous âges : un moment de convivialité pour les habitants du quartier. Cet équipement - l'un des plus originaux et les plus créatifs de la capitale - va-t-il disparaître ?*

**L**e Jardin d'aventure (1) est aujourd'hui menacé par le projet de rénovation du quartier des Halles dont la réalisation a été confiée à l'architecte-urbaniste David Mangin. Le maintien de cet équipement à son emplacement actuel ou sa reconstitution ailleurs dans le Jardin des Halles faisait partie du programme du marché d'études de définition emporté par l'équipe Mangin au terme d'une compétition difficile. Un collectif de 33 associations, dont l'association "Accomplir", avait soutenu cette équipe, notamment parce que son projet était le seul à permettre la conservation du Jardin d'aventure, et sa voix avait pesé dans le choix du projet lauréat par l'Hôtel de Ville. Or il semble aujourd'hui que l'équipe de Mangin soit séduite par la méthode de la "table rase" au détriment, entre autres, de cet espace. Beaucoup d'habitants du quartier auraient tempéré leur enthousiasme à l'égard de son projet s'ils avaient pu imaginer que le Jardin d'aventure ne ferait pas partie de la réalisation finale.

### Une décision désormais politique

L'Hôtel de Ville a récemment mis en place un Comité permanent de concertation pour accompagner la réalisation du projet des Halles. Le sort du Jardin d'aventure y sera débattu et ses partisans feront tout pour obtenir qu'il soit sauvé. Cependant, lors d'une réunion publique, le 14 décembre 2005, Yves Contassot, adjoint au maire de Paris chargé des espaces verts, a répondu aux associations, qui s'étonnaient de l'abandon de cet élément du programme originel, que la décision concernant le Jardin d'aventure serait "politique". La mairie de Paris ne peut donc faire état de problèmes techniques ou juridiques pour justifier la destruction de cet espace. Elle devra désormais assumer politiquement sa décision et prendre le risque de se voir sanctionner. Devant l'incertitude quant à l'avenir du Jardin d'aventure, des associations et des particuliers se sont regroupés à l'initiative de l'association Accomplir. Ils ont créé le Comité de soutien et de promo-

tion du Jardin d'aventure des Halles. Le Comité fera tout pour sauver le Jardin. En effet, il est impensable de priver les enfants de ce jardin alors qu'il contribue à développer leur autonomie, leur sociabilité et leur imaginaire tout en assurant leur sécurité puisqu'ils sont sous la surveillance d'adultes. Loin d'être supprimé ce concept intelligent devrait être développé dans d'autres quartiers de Paris.

**Peut-on supprimer un espace qui a fait ses preuves ?**

**Laetitia Mougenot,**  
Coordinatrice,  
Comité de soutien  
et de promotion  
du Jardin d'aventure des Halles,  
49 rue Saint-Denis,  
75001 Paris.  
Tél. : 01 40 28 06 21.  
Courriel :  
jardindaventure@hotmail.fr

1) Jardin d'aventure : [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr), rubrique "Promenade aux Halles", et aussi [jardindaventure@hotmail.fr](mailto:jardindaventure@hotmail.fr)